

PV - CA n°2022-02 du 24 février 2022

Ce document comporte deux pages

<u>Participants</u>: Josette BAHUAU (JB), Blanche CESBRON (BLC), Bruno CESBRON (BC), Patricia CESBRON (PC), Rémy CHAURÉ (RC), Joseph DOUILLARD (JD), Nicole GEOFFROY (NG), Catherine ISIDORE (CI).

1 - Actualités de l'association

Préparation de l'Assemblée générale du jeudi 28 avril 2022 à 20h

Le Maire a envoyé un courrier indiquant qu'il sera présent salle Félix Tessier à 20h. On envisage une <u>réunion</u> <u>ouverte à tous</u> d'une durée d'1 heure avec environ 15 minutes d'introduction par l'association et le Maire, suivies d'une phase d'échanges avec la salle sur la vie dans le quartier de la Minais et les évolutions souhaitables.

<u>Pour l'AG elle-même</u> avec les seuls adhérents, <u>JD</u> va préparer un diaporama pour illustrer le rapport moral et <u>RC</u> le(s) document(s) à projeter pour le rapport financier. Ils seront finalisés lors du prochain CA du 24 mars.

<u>Les documents de communication</u>: JD va préparer la convocation pour les adhérents. L'adhérente qui réalise depuis plusieurs années les visuels de l'association va actualiser l'affiche de 2020. BC se chargera de l'envoi des convocations et de la diffusion dans *Vivre à Sainte Luce* et *Infolocale*. Le reste sera décidé au CA du 24 mars.

Oriflamme de l'association

Le groupe de travail qui s'est réuni le 8 février a choisi le devis de *AtlanMac* plutôt que celui de *Duplijet*, pour une somme de 174 € TTC sans la livraison. L'adhérente qui réalise les visuels de l'association a fait plusieurs propositions pour les motifs imprimés : les choix faits par le CA lui seront transmis par JD.

En complément de l'oriflamme, il serait utile de disposer d'une <u>petite plaquette d'informations</u> sur l'association, à destination du public : **NG** va proposer un premier document aux membres du bureau.

Spectacle organisé par l'association

Une adhérente propose « Dac qui rit, le parti d'en rire », un spectacle de lecture à voix haute pour adultes et ados qui sera joué le mercredi 23 mars 2022 à 18h30 dans la salle Félix Tessier (durée : 1 heure, entrée libre) par le groupe des Jocondes dont elle est l'une des responsables https://jocondeslecture.wixsite.com/jocondes. Ce projet répond à un triple objectif de l'association : animer le quartier, y faire venir des personnes qui le connaissent mal et faire connaitre le nouveau marché de l'Est (d'où le choix d'un mercredi soir).

JD diffusera l'information et l'affiche sur l'écho de la Minais et https://www.association-la-minais.ovh/

Partenariat avec la Ville pour la valorisation du cadre de vie du quartier

PC rappelle que les adhérents qui le souhaitent sont invités à se retrouver à l'entrée du parc, côté Naturéa, le <u>jeudi 10 mars à 9h</u> pour tailler ensemble les rosiers *emera* (durée prévue : 1h).

2 - Actualité du quartier

La fréquentation du marché est toujours aussi faible et plusieurs commerçants n'y viennent même plus. La Ville envisagerait la pose d'un panneau pérenne sur le site, un signalement depuis la route de Thouaré et l'organisation d'un événement au printemps. L'association soutiendra ces efforts dans la mesure de ses moyens.

Un accident automobile spectaculaire mais sans dommages corporels a eu lieu récemment à l'extrémité Est de la rue de la Rongère. Il est urgent de prendre des mesures contre la vitesse excessive de certains véhicules.

3 - Groupes de travail en cours

Comité de suivi de la chaufferie

CI et RC, membres du comité de suivi, indiquent que les nuisances sonores sont toujours perceptibles lors de la mise en marche des brûleurs gaz, surtout pour le riverain le plus proche de la chaufferie. Le remplacement prévu des chaudières gaz devrait remédier à cet état de fait. La pollution atmosphérique est donc désormais le sujet essentiel à traiter pour la chaufferie de la Minais. Or les documents communiqués (tardivement et de façon incomplète) par IDEX ne donnent aucune information sur les microparticules émises et Nantes Métropole n'a toujours pas rendu public le rapport de la DSP pour l'année 2020, contrairement à son obligation légale!

Lors de la réunion de la Commission des usagers du réseau de chaleur de la Minais le 19 novembre dernier, le Maire s'était engagé à demander à Air Pays de la Loire d'étudier la possibilité d'implanter une station de mesure de la qualité de l'air sur la commune de Ste-Luce sur Loire. Le courrier de réponse qui nous a été communiqué, daté du 9 février dernier, indique que des campagnes de mesures sont tout à fait possibles sur financement des collectivités. Il est proposé à la Ville d'organiser une rencontre avec Nantes Métropole et Air PDL afin « d'étudier la mise en œuvre d'une telle campagne de mesure afin d'étudier l'impact de la chaufferie sur la qualité de l'air ambiant, et plus largement la qualité de l'air respiré par les riverains qui s'interrogent ». CI et RC vont préparer un courrier que l'association enverra au Maire pour lui demander d'organiser cette rencontre.

Circulation automobile dans les rues de la Poitevinière et de la Rongère

BC a représenté l'association le <u>27 janvier</u> dernier lors de la présentation par Nantes Métropole et les services techniques de la Ville du nouveau dispositif envisagé pour faire baisser la vitesse des véhicules dans ces deux rues. Toute leur longueur est désormais concernée, jusqu'à la route de la Piais, en alternant ralentisseurs et écluses. Outre des remarques sur plusieurs aspects précis du dispositif, il a été pointé le problème particulier posé par le débouché dangereux du parking du complexe de santé (et sa taille insuffisante). Les travaux sont prévus d'ici à cet été.

Colonnes enterrées et propreté du quartier

JB, RC, JD et NG ont représenté l'association le <u>13 janvier</u> dernier à la deuxième réunion du groupe de travail. La Ville nous a présenté des documents à afficher sur les colonnes pour sensibiliser les usagers, mais plusieurs modifications sont encore nécessaires. Ils pourraient être fixés sur des supports amovibles qui seraient déplacés en fonction des besoins. Nantes Métropole estime que Ste-Luce est sous-dotée en conteneurs à verre et devrait en programmer d'autres en lien avec la Ville, notamment dans la partie Est de la rue Olympe de Gouges. Nous avons demandé que les colonnes soient nettoyées plus souvent et qu'aucune ne soit oubliée. JD va demander à l'organisatrice le compte rendu officiel de cette deuxième réunion et la date prévue pour la troisième.

Prochain CA: le jeudi 24 mars 2022 à 20h, salle Félix Tessier